Les relations que nous entretenons à notre avantage mutuel reposent sur notre participation commune au développement de l'Amérique du Nord, sur la réalisation du commerce bilatéral le plus considérable au monde et sur la convergence de nos valeurs essentielles. Le fait que nos gouvernements obéissent à des impératifs différents tributaires de situations particulières, souligne d'autant plus l'importance et la justesse d'un bon voisinage et justifie les gestes que nous avons posés au service de cet objectif.

D'ailleurs, le respect mutuel, la bonne volonté et les indéniables avantages qu'ont valu à nos deux pays une collaboration fructueuse font ressortir la valeur inestimable de nos relations, quelle que soit la perspective adoptée.

Comme Canadien, je suis de plus en plus conscient de l'individualité du Canada et de son aptitude et de sa détermination à infléchir et à façonner son devenir.

En tant que député et ministre, je suis particulièrement sensibilisé aux intérêts et aux priorités du gouvernement du Canada, qui cherche notamment à -

- assurer une croissance économique régulière et fournir ainsi aux Canadiens de l'emploi et des bénéfices proportionnés à leurs efforts;
- combattre l'inflation pour éviter que ne soient anéantis ces efforts;
- activer le développement du secteur manufacturier, en particulier dans le cas des industries à haute technologie;
- assurer une exploitation rationnelle de nos ressources énergétiques afin de répondre à nos besoins nationaux à long terme;
- tirer des bénéfices importants des investissements étrangers au Canada;
- renforcer l'infrastructure économique de nos moyens d'expression culturelle;
- diversifier et étendre notre commerce international et nos autres relations économiques.

Mais en tant que ministre des Affaires extérieures, je suis confronté à l'interdépendance politique et économique du monde; les nations se doivent d'accorder une place raisonnable aux intérêts légitimes des autres membres de la communauté internationale et rechercher sans relâche le fugitif équilibre entre leurs intérêts vitaux et la justice et l'équité dont elles doivent faire preuve à l'endroit des autres nations.